



Bulletin d'information **Le Jacobin** MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Volume 11 No 4
Mai 2013



Vente de livres

De 14 h à 19 h
À la salle du conseil de la Mairie

Page 14

**16
mai**



« Vente de garage » annuelle

Fin de semaine de la
Journée nationale des patriotes

Page 9

**18-19-20
mai**



Collecte de RDD et de pneus

De 9 h à 16 h
Au garage municipal (186, rue Saint-Jacques)

Page 9

**25
mai**



Frolic acadien et Journée environnement

De 10 h à 15 h

Page 8

**25
mai**



Défi têtes rasées Pompiers de Saint-Jacques

De 10 h à 15 h

Page 20

**26
mai**

Sommaire



Bilans des décisions du conseil 3-4

Urbanisme et réglementation

- ▶ Avis public 5
- ▶ Urbanisme et réglementation 6

Municipalité de Saint-Jacques

- ▶ Expo-science Hydro-Québec 7
- ▶ Frolic acadien 8
- ▶ Journée environnement 9

Loisirs et culture 10-12

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas 13 -14

Des nouvelles de vos organismes 15 à 18

Information Saint-Jacques

- ▶ Élections municipale 19
- ▶ Défi têtes rasées 20

Page couverture	Communications Patrice Jetté
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et impression	Communications Patrice Jetté
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 850 exemplaires

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada

Journée férié du 20 mai

Veillez noter que la Mairie ainsi que la bibliothèque municipale Marcel-Dugas seront fermées pour la Journée nationale des patriotes.

PROCHAINE SÉANCE

Prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu **le lundi 6 mai, à 19 h.**

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Tél. : 450 834-5956 | 450 834-7423

Service de l'urbanisme

Tél. : 450 839-3671, poste 7660

Service des travaux publics

Tél. : 450 839-3671, poste 7661 | Christian Marchand, superviseur
travauxpublics@st-jacques.org

Service des loisirs et de la culture

Tél. : 450 839-3671, poste 7670

Service des communications

Tél : 450 839-3671, poste 7620

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Tél. : 450 831-2296

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-9246

L'inspecteur canin

Tél. : 450 756-4791 | 450 439-WOUF

Horaire d'été

Veillez prendre note de l'horaire d'été à la Mairie de Saint-Jacques. Pour la période du lundi 3 juin au vendredi 30 août, les heures d'ouverture seront : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h à 12 h 30.

Bonne saison estivale à tous!

Vacances estivales

La Mairie de Saint-Jacques ainsi que la bibliothèque municipale Marcel-Dugas seront fermées, en raison des vacances estivales, du lundi 29 juillet au samedi 3 août inclusivement. Toutefois, le Service de la voirie demeurera ouvert.

Merci!

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance du mardi 2 avril 2013

ADMINISTRATION

Salon de Quilles l'Acadien inc. (Ligue junior l'Acadien)

La Municipalité de Saint Jacques a reçu une demande de support financier pour la tenue de leur Gala Méritas (a eu lieu le 13 avril);

Il a été résolu unanimement qu'un montant de 100 \$ soit versé à titre de contribution financière.

Adhésion 2013

Association québécoise d'urbanisme

Il a été résolu unanimement que l'adhésion pour l'année 2013 à l'association québécoise d'urbanisme soit renouvelée au coût de 135 \$ (plus taxes applicables), et que monsieur Jean-Luc Leblanc soit inscrit comme membre de l'organisme.

Nomination

Conseil d'administration - Résidence Nouvelle-Acadie

Il a été résolu unanimement que messieurs Claude Mercier et François Leblanc soient nommés à titre de représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration de la Résidence Nouvelle-Acadie de Saint-Jacques.

Nomination d'une mairesse suppléante

1^{er} mars 2013 au 31 octobre 2013

Il a été résolu unanimement que madame Lise Desrosiers soit nommée mairesse suppléante pour la période du 1^{er} mars 2013 au 31 octobre 2013.

Subvention (étudiant) - Programme Desjardins

Jeunes au travail (édition 2013)

Il a été résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Jacques présente une demande au programme Desjardins – Jeunes au travail pour la création d'un emploi d'une durée approximative de 180 heures, pour le service de garde au camp de jour.

TRAVAUX PUBLICS ET TRAVAUX ROUTIERS

Suivi de dossier - Demandes au MTQ

Intersection rue Saint-Jacques et rue Beaudry (Route 341)

Il a été résolu unanimement de relancer les instances

représentatives au ministère des Transports du Québec quant à la demande de la Municipalité de Saint-Jacques transmise en mars 2012, en référence à la résolution numéro 082-2012, concernant l'installation d'un arrêt obligatoire à l'intersection des rues Beaudry/Saint-Jacques et Saint-Jacques/Sainte-Anne (Route 341).

QU'une lettre soit acheminée au ministère des Transports pour suivi dans ce dossier.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Réseau d'éclairage public

Municipalité de Saint-Jacques

Demande de soumissions

Il a été résolu unanimement que des demandes de prix sur invitation soient transmises à divers entrepreneurs électricien situés dans la MRC de Montcalm et les environs.

Renseignements et ouverture :

Réception des soumissions : avant le 1^{er} mai 2013, à 11 h, ouverture à 11 h 01.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Appel d'offres

Vente d'un camion d'incendie – Ford 1975

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint Jacques a procédé par appel d'offres pour la vente d'un camion d'incendie de marque Ford 1975 et qu'une seule offre a été reçue;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que l'offre de monsieur Claude Jolicoeur au montant de 1 525 \$ soit acceptée et qu'il prenne possession dudit camion tel que vu.

URBANISME

Adoption du second projet de règlement numéro 246-2012 (IPEX)

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du 12 décembre 2012;

ATTENDU QU'un premier projet est présenté dans le but de

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance du mardi 2 avril 2013

modifier le règlement de zonage numéro 55-2001, afin de procéder à l'agrandissement de la zone industrielle I1-2 à même la zone résidentielle R2.2.1.;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a été tenue le 18 mars 2013;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter le second projet de règlement, et cela, sans changement.

Que la présente résolution soit transmise à la MRC de Montcalm.

Certificats de la directrice générale Tenue du registre

Règlement #244-2012 (Emprunt, bordures de béton)

Règlement #248-2013 (Emprunt, 1717 Chemin du B.E.S.)

Tenue du registre : 18 mars 2013

Nombre de signatures reçues : 0

Il a été résolu unanimement que les certificats préparés par la directrice générale suite à la tenue du registre le 18 mars dernier, soient acceptés.

QUE la directrice générale soit chargée d'acheminer les règlements numéros 244-2012 et 248-2013, ainsi que tous les documents nécessaires au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) pour approbation.

Inspecteur municipal

Il a été résolu unanimement que monsieur Martin Genest soit nommé et mandaté comme inspecteur municipal de la Municipalité de Saint-Jacques, tel que stipulé par la loi :

- en vertu de du paragraphe 7° de l'article 119 de Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU);
- en vertu de l'article 105 de la loi sur les compétences municipales (responsable de l'entente entre la MRC de Montcalm et la municipalité concernant la politique de gestion des cours d'eau de la MRC);
- en vertu des articles 146 et 148 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (membre du comité consultatif d'urbanisme).

LOISIRS ET CULTURE

Demande d'aide financière

Les Spectacles jacobins

Il a été résolu unanimement que les frais reliés à la location du chapiteau soient remboursés à la Fabrique de Saint-Jacques par la municipalité.

Projet camp de jour 2013 - Partage des coûts

ATTENDU QU'une rencontre entre les directeurs généraux des municipalités de Saint-Jacques, Saint-Alexis et Sainte-Marie-Salomé a eu lieu;

ATTENDU QUE les Municipalités de Sainte-Marie-Salomé et Saint-Alexis demandent à ce que la tarification soit faite sous forme d'utilisateur/payeur;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a préparé un projet pour présenter une nouvelle formule de tarification;

ATTENDU QUE la tarification sera produite à la fin du camp de jour avec les chiffres réels pour 2013;

ATTENDU QU'un tarif est établi par enfant;

ATTENDU QU'un coût additionnel de 25 % sera facturé aux municipalités de Sainte-Marie-Salomé et Saint-Alexis;

Il a été résolu unanimement que cette nouvelle formule soit retenue et présentée aux municipalités concernées afin d'obtenir leur confirmation de participation au camp de jour de Saint-Jacques, pour l'année 2013.

Audrey St-Georges
Secrétaire-trésorière adjointe

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante :

<http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>

Également, des copies en format papier sont disponibles sur demande à la Mairie de Saint-Jacques, moyennant les frais exigibles.

Urbanisme et réglementation

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

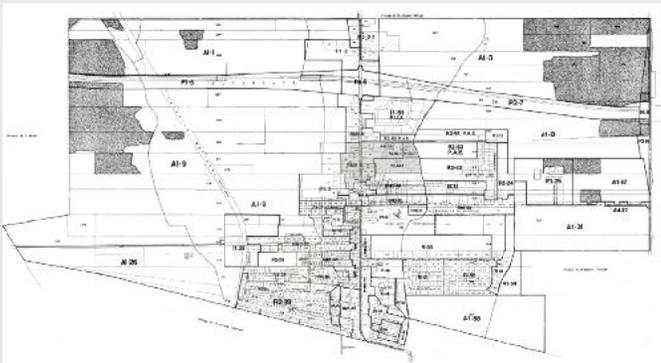
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDIAIRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT # 246-2012, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 55-2001.

1. Suite à l'assemblée publique de consultation tenue le 18 mars 2013, le conseil a adopté à la séance du 2 avril 2013, le second projet de règlement # 246-2012 modifiant le règlement de zonage # 55-2001 de la Municipalité de Saint-Jacques afin d'inclure le lot 3 025 298 portant le numéro civique 253, rue Saint-Jacques à la zone II-2.
2. Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et les zones contiguës afin que le règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Une demande relative à la disposition ayant pour objet :

- a) D'inclure le lot 3 025 298 portant le numéro civique 253, rue Saint-Jacques à la zone II-2.

Plan de la zone concernée et des zones contiguës



Une telle demande vise à ce que le règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones auxquelles elles s'appliquent d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

3. Descriptions des zones

- 3.1 Le paragraphe a) du point 2 du présent avis affecte la zone concernée II-2 et est décrit de la façon suivante :
 - La zone II-2 est constituée de sept (7) lots identifiés par les numéros 3 025 291, 3 025 292, 3 025 295, 3 025 300, 3 025 301, 4 243 596 et 4 243 597 situés de part et d'autre de la rue Saint-Jacques.
- 3.2 Le paragraphe a) du point 2 du présent avis affecte les zones contiguës suivantes R2-2.1, A1-1, A1-3 et P4-6, qui sont décrites de la façon suivante :
 - La zone R2-2.1 est composée des lots 3 025 289, 3 025 290,

3 025 296, 3 025 297, 3 025 298, 3 025 303, 3 025 304, 3 025 305, 3 025 306, 3 025 314, 3 025 315, 3 025 316, 3 025 317, 3 025 319 ainsi qu'une partie des lots 3 023 140, 3 025 287, 3 025 293, 3 025 318 et 3 025 320 et est située de part et d'autre de la rue Saint-Jacques.

- La zone A1-1 est composée par les lots 3 023 136, 3 023 137, 3 023 138, 3 023 139, 3 023 141, 3 023 142, 3 025 302 et une partie du lot 3 023 140 et est située à l'ouest de la zone II-2 et tout de suite au nord de la route 158.
- La zone A1-3 est composée des lots 3 023 086, 3 023 087, 3 023 089, 3 023 090, 3 023 091, 3 023 092, 3 023 093 et d'une partie des lots 3 025 287, 3 025 293, 3 025 318 et 3 025 320 et est située à l'est des zones II-2 et R2-2.1 et au nord de la route 158.
- La zone P4-6 est composée d'une partie du lot 3 579 269 et constitue la route 158.

Le plan délimitant les zones concernées et contiguës pourra être consulté à la mairie de Saint-Jacques, 16, rue Maréchal, à Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture.

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient; et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le **9 mai 2013**.
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

5. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité durant les heures habituelles d'ouverture.

6. Absence de demande

Toutes les dispositions de ce second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du second projet

Le second projet peut être consulté au bureau de la directrice générale, à la mairie de Saint-Jacques, 16, rue Maréchal, à Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture.

Donné à Saint-Jacques ce 1^{er} jour de mai 2013.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

Urbanisme et réglementation

Protection, coupe et plantation d'arbres

Afin de préserver la qualité du cadre de vie et de l'environnement à Saint-Jacques, il est nécessaire de préserver les arbres sur notre territoire et de tout mettre en œuvre afin d'en augmenter leur présence. Cependant, les citoyens sont assujettis à respecter certaines règles de base concernant la protection, la coupe et la plantation d'arbres.

Restriction de plantation

Un arbre à haute tige ne peut être planté à moins d'un mètre cinquante (1,50 m) de la ligne avant de terrain, à moins de deux mètres (2 m) des autres lignes de terrain et à moins de trois mètres (3 m) d'une ligne d'eau, d'un tuyau d'aqueduc ou d'un tuyau d'égout.

Il est défendu de planter ou de laisser croître les catégories d'arbres suivantes en deçà de quinze mètres (15 m) de la ligne de rue, à moins de neuf mètres (9 m) de toute ligne latérale de lot et à moins de quinze mètres (15 m) du bâtiment principal et de tout élément de drainage des terres agricoles) :

- les peupliers
- les saules
- les trembles

Aucune plantation d'arbres ne peut être faite dans la voie publique, sans l'obtention d'un permis émis à cette fin par l'inspecteur municipal.

(Référence règlement de zonage # 55-2001, chapitre 12, article 12.2.1)

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la protection, la coupe et la plantation d'arbres, veuillez communiquer avec M. Martin Genest, inspecteur municipal.



Travaux sur un bâtiment

La Municipalité de Saint-Jacques tient à rappeler aux propriétaires qui veulent entreprendre des travaux sur leur bâtiment qu'ils sont assujettis à la réglementation concernant l'obtention d'un permis de construction.

Un projet de construction, de transformation, de réparation, d'agrandissement ou d'addition de bâtiments (principal ou accessoire) et l'installation de piscine est interdit sans l'obtention d'un permis de construction.

(Référence règlement # 58-2001, chapitre 4, article 4.1)

Pour obtenir un permis et pour connaître quels sont les documents à joindre à votre demande, veuillez contacter M. Martin Genest, inspecteur municipal.

Votre animal, votre responsabilité

La Municipalité de Saint-Jacques vous rappelle qu'il est de votre responsabilité de vous occuper de vos animaux domestiques. Plusieurs chats errants ont été aperçus dans le village et certains de leur comportement causent des nuisances au voisinage : miaulements incessants, dispersion des ordures ménagères, urine et selles sur des terrains privés.

Demeurez vigilant lorsque votre chat sort à l'extérieur. À vous de déterminer comment contrôler ses allées et venues. Il en est de même pour votre chien, celui-ci se doit d'être accompagné en laisse lorsqu'il circule sur des lieux publics et il est de votre responsabilité de recueillir ses excréments.

Pour vous départir d'un animal, veuillez contacter l'Inspecteur Canin au 439-Wouf.

L'Inspecteur Canin intervient sur la gestion des animaux domestiques dans la municipalité et offre également aux citoyens un service d'adoption, de pension et de répartition. Chaque chien ou chat errant ou égaré est mis en fourrière et nourri. S'il n'est pas réclamé, il est légalement euthanasié.



Nettoyage de votre terrain

L'arrivée du beau temps incite plusieurs citoyens à nettoyer leur terrain. La Municipalité désire vous rappeler que les matières telles que le gravier et le sable ne doivent pas être jetées dans la poubelle. En raison de leur poids, ce type de débris vient augmenter le nombre de tonnes de déchets pris en charge par la Municipalité.

Il vous est conseillé de faire des petits tas et de les placer sur votre terrain, en bordure de la rue. L'équipe du Service des travaux publics passera les ramasser.

De plus, nous vous rappelons qu'un projet d'exhaussement ou d'excavation du sol, de plantation de haie, d'érection d'une clôture ou d'un muret, de déblai ou de remblai, d'aménagement de stationnement hors-rue de plus de 3 cases ou de coupe de plus de dix (10) arbres (de tout arbre) nécessite l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation.

MERCI de votre collaboration!

Municipalité de Saint-Jacques

EXPO SCIENCES Hydro-Québec

Saint-Jacques appuie les Expo-sciences Hydro-Québec 2013, Finale régionale de la Rive-Nord!

Le samedi 16 mars dernier, au Collège Esther-Blondin, avait lieu les *Expo-sciences Hydro-Québec 2013, Finale régionale de la Rive-Nord*, organisées par le Conseil du Loisir Scientifique de la région Métropolitaine (CLSM).

L'*Expo-sciences Hydro-Québec*, c'est la grande compétition scientifique au Québec. Chaque année, plus de 15 000 jeunes de 20 ans et moins y présentent, devant public, un projet scientifique qu'ils ont réalisé pendant l'année scolaire. Reconnue par le milieu de l'éducation, l'*Expo-sciences Hydro-Québec* donne aux jeunes l'occasion d'établir un premier contact avec les sciences et les technologies. Au terme de leur participation, les exposants témoignent de leur sentiment d'accomplissement : certains développent leur esprit d'analyse et se découvrent des atomes crochus envers une profession; d'autres affinent leur talent de communicateurs; tous enrichissent leur bagage de connaissances scientifiques.

Le soutien de la Municipalité de Saint-Jacques a permis au Conseil du Loisir Scientifique de la région Métropolitaine (CLSM) d'encourager, de féliciter et de remercier les exposants pour leur ardeur et leur travail acharné. En contribuant aux *Expo-sciences Hydro-Québec 2013, Finale régionale de la Rive-Nord*, la Municipalité de Saint-Jacques a contribué au bonheur et au développement de jeunes talents très prometteurs. Elle a récompensé, par le fait même, les efforts mis à l'accomplissement de projets qui leur tiennent à cœur.



Pierre Beaulieu, Maire de la Municipalité de Saint-Jacques et Ann-Sophie Côté, médaillée de bronze.

La Municipalité de Saint-Jacques a souligné son implication auprès des jeunes par le biais d'une bourse de 100 \$ remis à mademoiselle Ann-Sophie Côté, étudiante à l'Externat Sacré-Cœur. Ann-Sophie fut médaillée de bronze dans la catégorie intermédiaire avec son projet La Gymnastique mathématisée. La Municipalité de Saint-Jacques la félicite pour son accomplissement, mais également tous les participants des *Expo-sciences Hydro-Québec 2013!* Nous sommes fiers d'encourager les jeunes talents!

Karine Vézina
Agente de communication
Municipalité de Saint-Jacques



Patrimoine Nouvelle Acadie

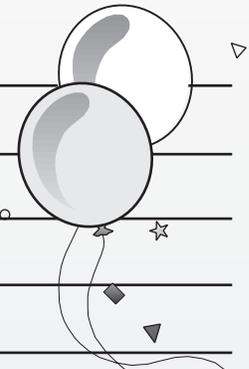
8^e Frolic acadien et Journée environnement Sur le thème : Les oiseaux

25 mai

Sur les terrains de l'église

25 mai

- | | | |
|----------------|--|---|
| 9 h | • Collecte de RDD au garage municipal (186, rue Saint-Jacques) | |
| 10 h | • Atelier avec des animaux d'Éducazoo
• Distribution de compost (pas de remorque s.v.p)
• Distribution de graines de tournesols
• Exposition et concours de photos
• Kiosques sur le monde des oiseaux | • Collecte de bouteilles vides
• Distribution de pousses d'arbres
• Jeux gonflables et maquillage
• Début du rallye dans l'église
• Encan chinois |
| 10 h 30 | • Conférence de M. Bernard Cloutier sur les oiseaux de Lanaudière au sous-sol de l'église
• Début de plantation des fleurs et aménagement des plates-bandes | |
| 11 h | • Oiseaux de proie (jusqu'à 14 h)
• Atelier de bricolage | |
| 11 h 30 | • Début dîner hot-dog – liqueur, jus et bière en vente sur place | |
| 12 h 30 | • Atelier avec des animaux d'Éducazoo | |
| 13 h 30 | • Atelier de bricolage | |
| 14 h 30 | • Tirage de l'encan chinois | |
| 15 h | • Fin des activités | |



RAPPEL – AVIS À TOUS – RAPPEL

Lors du frolic, le 25 mai prochain, il y a un concours de photos d'oiseaux. Ce concours est ouvert à tous et vous pouvez encore envoyer vos photos à l'adresse suivante : isamarso@hotmail.com. Nous avons reçu plusieurs photos déjà mais il nous reste encore de la place pour vos chefs d'œuvre! Participez en grand nombre!

Tournesols

Le comité Patrimoine Nouvelle-Acadie vous invite, encore cette année, à garnir vos parterres de tournesols. Afin que l'effet soit le plus saisissant possible, nous vous suggérons d'en mettre sur le devant de votre maison, près des boîtes aux lettres ou devant vos fenêtres afin que nous tous puissions profiter de ces éclatantes couleurs.

Plantation d'arbres

Notre projet de plantation d'arbres se poursuit encore cette année. Si vous désirez recevoir gratuitement un arbre, vous devez contacter M. Alain Brisebois. La plantation sera effectuée par notre équipe de bénévoles, il ne vous restera qu'à en faire l'entretien. Le nombre d'arbres disponibles étant limité, ils seront offerts aux premiers citoyens qui nous contacteront. Cette activité nous est encore possible grâce à la généreuse contribution de la municipalité et à celle de la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie.

Alain Brisebois - 450 839-1007

Journées Environnement

Les 18, 19, 20 et 25 mai

Collecte municipale des résidus domestiques dangereux (RDD)

Samedi 25 mai de 9 h à 16 h
Au garage municipal (186, rue Saint-Jacques)

Voir dépliant ci-inclus pour connaître toutes les dates et informations.

N'oubliez pas que les RDD ne vont pas dans votre bac bleu ou brun ou votre poubelle.

Merci de votre collaboration!

«Vente de garage» annuelle

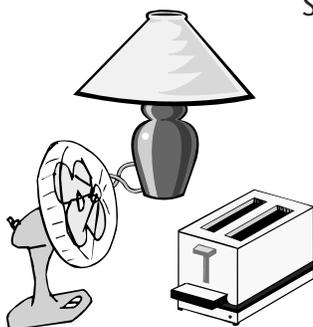
La fin de semaine de la Journée nationale des patriotes

Depuis quelques années, les ventes-débarras sont interdites sur le territoire de Saint-Jacques **sauf aux dates précisées par le règlement municipal.**

Elles sont autorisées, avec un permis, durant les trois jours de la fin de semaine de la Journée nationale des patriotes, **soit les 18, 19 et 20 mai, de 8 h à 18 h.**

En cas de pluie, la vente-débarras est autorisée seulement la fin de semaine suivante.

Un permis vous sera délivré gratuitement en vous adressant à M. Martin Genest, inspecteur municipal au 450 839-3671, poste 7660.



Collecte de pneus

Samedi 25 mai de 9 h à 16 h
Au garage municipal (186, rue Saint-Jacques)

Le diamètre de jante supérieure, des pneus d'autos ou de camions amassés, ne devra pas excéder 24,5 pouces, pour un diamètre total du pneu de 48,5 pouces.



Si possible, veuillez retirer la jante du pneu.

Merci de votre collaboration

Lancement d'une POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE à Saint-Jacques!

(K.V.) La Municipalité de Saint-Jacques est fière de lancer la mise en œuvre de la Politique familiale municipale et de la démarche « Municipalité amie des aînés » (MADA). Ces démarches ont pour but de déterminer les orientations de la municipalité à l'égard des familles et des aînés de Saint-Jacques. La mise en œuvre de la politique familiale municipale MADA a pour objectif de développer le « penser-agir-famille », d'établir une philosophie de base afin que chaque citoyen trouve sa place au sein de la communauté et que les actions municipales soient prises en ce sens.

Qu'est-ce qu'une Politique familiale MADA?

Une politique familiale MADA guide le conseil municipal dans ses décisions sur des sujets



susceptibles d'avoir un impact sur la vie des familles et des aînés. Elle sera un outil de référence pour les élus et les employés municipaux afin qu'ils puissent, dans le cadre de leurs fonctions, agir activement dans le meilleur intérêt des familles jacobines. De plus, la Politique familiale MADA assure la cohérence et la permanence des

orientations relatives à la famille et aux personnes aînées. L'administration municipale s'inspirera dorénavant de cette politique familiale pour orienter l'ensemble de ses décisions et de ses actions qui touchent de près ou de loin les familles. Elle permet également à la municipalité de jouer un rôle de catalyseur auprès des autres acteurs interpellés par la problématique familiale et aînée.

Comité

La politique familiale et la démarche MADA impliquent un temps d'arrêt, il faut déterminer ce que la municipalité offre actuellement. Ainsi, la démarche permettra d'établir une vision et d'ériger un cadre de référence pour améliorer la qualité de vie des familles jacobines. Afin de mener à bien ce projet, il est primordial de s'entourer d'une équipe citoyenne engagée et motivée qui désire réellement faire une différence dans leur communauté. Plusieurs Jacobines et Jacobins ont été recrutés afin de former un comité diversifié, c'est-à-dire des gens de toutes catégories d'âges vivant diverses réalités familiales. Le comité de la mise en œuvre de la Politique familiale représente donc plusieurs sphères démogra-

phiques du milieu. Ces gens d'action, pour qui il est essentiel de développer la Municipalité et de rassembler les citoyens, contribueront sans contredit au succès de la mise en œuvre de la Politique familiale municipale MADA.

En tant que Jacobin...

La formation du comité a permis d'avoir un échantillon de population représentatif de notre Municipalité. Bien que le comité soit diversifié et représente divers sphères démographiques du milieu, il faudra établir un portrait global, complet et juste de Saint-Jacques. Pour ce faire, la mobilisation et la contribution des citoyens seront essentielles. Votre contribution sera sollicitée par le biais d'un sondage aux citoyens dans les semaines à venir et, à la suite de cette

enquête, nous organiserons des consultations publiques afin de prendre le pouls des résidents de Saint-Jacques. Les Jacobines et Jacobins seront informés des développements de ce projet par l'intermédiaire d'articles mensuels publiés dans le bulletin municipal Le Jacobin.

Soyez attentif aux prochains bulletins municipaux, votre contribution et votre implication sont primordiales au succès de la mise en œuvre de la Politique familiale MADA. Profitez de cette occasion pour vous faire entendre et faire une différence au sein de votre communauté!

Ensemble, faisons la différence!!!

Loisirs et Culture Saint-Jacques

Pour information :
Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs
Service des loisirs et de la culture
loisir@st-jacques.org
450 839-3671, poste 7670

INSCRIPTIONS HOCKEY MINEUR

Les inscriptions auront lieu du
3 au 14 juin.
Informez-vous!

FÊTE DES BÉNÉVOLES 2013

Nous sommes à la préparation de la prochaine
Fête des bénévoles.

Tous les bénévoles qui ont œuvré au cours de
la dernière année au sein de la municipalité de
Saint-Jacques sont conviés à un brunch le **dimanche**
25 août dès 8 h 30.

Le comité souhaite, de cette façon, souligner
l'implication de l'ensemble des bénévoles du milieu
qui offrent une multitude d'activités et de services
aux jacobines et jacobins tout au long de l'année.

Pour participer à cette activité, **tous les bénévoles**
intéressés par cet événement doivent **s'inscrire**
avant le 9 août en communiquant avec Cynthia
Lafortune, technicienne en loisirs, au 450 839-3671,
poste 7670 ou loisir@st-jacques.org.

Aucune inscription ne sera acceptée le jour de
l'événement.

**Chères/chers bénévoles, participez en
grand nombre à cet événement!**

CAMP DE JOUR 2013

À surveiller bientôt

La saison estivale arrive à
grands pas. Nous sommes à la
préparation des activités du
camp de jour 2013, de belles
surprises sont au rendez-vous.



Les inscriptions pour le camp de jour de
Saint-Jacques auront lieu le **9 mai**. Des formulaires
d'inscription seront remis au début du mois de
mai aux enfants par le biais du sac d'école.

Veillez noter que le camp de jour débutera le
25 juin prochain et se terminera le **16 août**
2013.

Bienvenue à tous les jeunes de 5 à 12 ans.

Tarification 2013 :

1^{er} enfant : 40 \$ par semaine

2^e enfant : 30 \$ par semaine

3^e enfant et plus : 25 \$ par semaine

Le service de garde sera ouvert du lundi au
vendredi de 7 h 30 à 9 h et de 16 h à 17 h 30.
Les coûts relatifs à ce service sont de 3 \$ par
période pour un maximum de 6 \$ par jour.
Prenez note que des frais de retard de 5 \$ par 15
minutes de retard seront chargés après 17 h 30.

Avis de recherche

Le camp de jour de Saint-Jacques est à la
recherche de jeux de société. Si vous avez des
jeux en bon état vous pouvez venir les déposer
à la mairie de
Saint-Jacques.



Au nom des jeunes,
nous vous remercions.

Loisirs et Culture Saint-Jacques

Pour information :
Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs
Service des loisirs et de la culture
loisir@st-jacques.org
450 839-3671, poste 7670

Cours de tennis

Cours de base et d'initiation au sport de raquette, cours disponibles pour les jeunes de 7 à 12 ans.



Jour : Lundi
Heure : 1^{er} groupe 13 h 30
2^e groupe 14 h 30
Endroit : Terrain tennis – Parc Aimé-Piette
Coût : 55 \$ - 68.75 \$
Date : 8 juillet au 12 août
Responsable : Julien St-Francois
Club de tennis Avantage
Inscriptions : Jusqu'au 21 juin - 450 839-3671

Utilisation des terrains de tennis

Les terrains de tennis sont maintenant accessibles. Afin d'avoir accès à cet équipement, les utilisateurs doivent se procurer une clé (dépôt de 20 \$) à la Mairie selon les heures d'ouverture. Également, les règles d'utilisation sont disponibles au Service des loisirs et de la culture. Veuillez prendre note que les terrains seront réservés pour la tenue de cours.

L'horaire de disponibilité sera affiché sur les terrains de tennis et sur le site Web de la municipalité sous l'onglet Loisirs et culture.

Bonne saison de tennis!

Gardiens avertis

Jour : Samedi
Heure : 8 h 30 à 16 h 30
Endroit : Local 25 - CCVC
Coût : 45 \$ - 56.25 \$
Date : 25 mai
Responsable : Nancy Riquier
Inscriptions : Jusqu'au 23 mai - 450 839-3671

MARCHETON ANNUEL de l'école Saint-Louis-de-France

La population est invitée à se joindre aux élèves de la maternelle à la 5^e année pour le marcheton qui aura lieu le 24 mai prochain. Le départ se fera à l'école et les jeunes parcourront une distance adaptée à leur niveau.

Joignez-vous à Gribouille et aux élèves, faites du bruit!

Merci d'encourager les élèves qui vous attendent le 24 mai prochain!



Utilisation des terrains de pétanque

Les terrains de pétanque sont dorénavant accessibles pour l'ensemble des citoyens. Afin d'avoir accès à cet équipement, les utilisateurs doivent se procurer une clé (dépôt de 20 \$) à la Mairie selon les heures d'ouverture. Les règles d'utilisation sont disponibles au Service des loisirs et de la culture. Veuillez prendre note que les terrains seront réservés tous les mardis soirs du 1^{er} mai au 2 septembre et pour la tenue de tournois.

L'horaire de disponibilité sera affiché sur les terrains de pétanque et sur le site Web de la municipalité sous l'onglet Loisirs et culture.

Bonne saison de pétanque!

Bibliothèque Marcel-Dugas



PASSION - LECTURE



Voici les CD et DVD acquis cette année.

Musique du monde

Believe Celtic woman
African blues Putumayo

Jazz

The best of legend Bob Marley
The essential Tony Bennet
A Retrospective Pink Martini

Musique de films

Great movie themes
Royal Liverpool Philharmonic Orchestra

Musique traditionnelle

Appellation d'origine contrôlé Bottine souriante
C'est un monde Fred Pellerin
Petit grain d'or Nicolas Pellerin
Le retour La Volée d'castors
Tromper le temps Le Vent du nord
Suite 8 Belzébuth
Douze hommes rapaillés chantent Gaston Miron 1 et 2

Le premier Noël Marc Hervieux
Dans le silence de la nuit André Gagnon
Relaxation Société canadienne
du cancer

PASSION - MUSIQUE

DVD

Du Big Bang au vivant Société Radio Canada
Au cœur du corps humain Société Radio Canada
Cinquante ans de grande télévision jeunesse Société Radio Canada
Michel Tremblay : coffret collection hommage

Thaïlande Pierre Brouwers
Islande Norvège Pierre Brouwers



PASSION - DOCUMENTAIRE



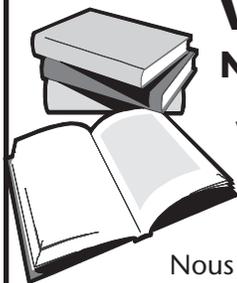
Conte du samedi

Le conte du 6 avril a connu un grand succès, nos prochains rendez-vous seront **les samedis 4 mai et 1^{er} juin à 10 h 30**. Venez profiter d'un moment de détente bien particulier avec votre enfant. Aucune réservation n'est nécessaire. Les enfants de tous âges sont invités. La bibliothèque ouvre ses portes à 10 h.

C'est un rendez-vous!



PASSION - LECTURE



VENTE DE LIVRES

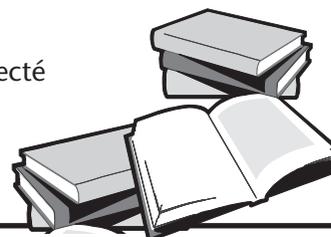
Nous sommes à préparer la vente de livres...

Vous avez des livres qui dorment sur vos tablettes et vous souhaitez vous en débarrasser? Vous pouvez les apporter à la Mairie de Saint-Jacques, située au 16, rue Maréchal, durant les mois de mars et avril. Des bacs déposés dans le vestibule serviront à recueillir vos dons.

Nous acceptons les documentaires, les romans, les albums jeunesse, les bandes dessinées et les périodiques (revues). **Nous n'acceptons pas les encyclopédies.**

La vente aura lieu le jeudi 16 mai 2013 de 14 h à 19 h et l'argent recueilli sera affecté au financement des activités culturelles offertes aux jeunes.

Luce Archambault et Nicole Éthier, responsables



HORAIRE D'ÉTÉ

**Du 23 juin au
2 septembre
inclusivement**

Lundi, 13 h à 18 h

Mardi, 13 h à 16 h

Jeudi, 13 h à 20 h



Semaine de vacances

Pour une première fois, cet été, la bibliothèque fermera ses portes pour une période de vacances.

La bibliothèque sera fermée durant la semaine du 28 juillet et nous serons de retour le lundi 5 août.

Journée nationale des patriotes

Veillez noter que la bibliothèque municipale Marcel-Dugas sera fermée le **lundi 21 mai** pour le congé de la Journée nationale des patriotes. Nous serons de retour le mardi 22 mai pour le prêt de livres.

La bibliothèque, c'est gratuit!

NOTRE HORAIRE

Lundi	14 h à 20 h
Mardi	14 h à 18 h
Jeudi	14 h à 20 h
Samedi	10 h à 12 h



Des nouvelles de vos organismes



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE**

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6

www.sollanaudiere.com • info@sollanaudiere.com

Voici nos conférences et activités à venir. Vous trouverez tous les détails de ces activités sur notre site Internet www.sollanaudiere.com

SAMEDI 4 MAI 2013 - EXCURSION AU PARC DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES

GUIDE : PIERROT TELLIER-MACHABÉE

Le rendez-vous est fixé à 8 h 30 au Chalet d'accueil Héritage du parc de la Pointe-aux-Prairies (secteur SHERBROOKE) 14 905, rue Sherbrooke Est, Montréal (coin Sherbrooke Est et Arthur Génereux). Pierrot connaît les meilleurs endroits pour l'observation d'espèces intéressantes, mais pas uniquement des volatiles. **Durée** : De 8 h à 14 h. **Prévoyez** un lunch (il y a plein d'endroits magnifiques pour pique-niquer), du chasse-moustiques et de la crème solaire. Stationnement 6 \$ par auto. Il est possible de se stationner dans la rue Jovette Bernier près de la rue Yves Thériault. (Entrée accessible au parc). En cas de pluie, la sortie sera remise au **dimanche 5 mai**. **Prière de vous inscrire auprès de Pierrot** à x-pierrex@live.ca.

MERCREDI 8 MAI 2013 - CONFÉRENCE SUR LES BRUANTS - CONFÉRENCIER : GILLES CYR

Les Embérizidés appartiennent à un groupe de petits oiseaux généralement rayés de brun et qui, pour les observateurs, peuvent paraître tous semblables et difficiles à identifier. À l'aide d'une présentation multimédia, le conférencier Gilles Cyr nous démontrera les particularités évidentes qui sont restreintes à quelques espèces ainsi que divers indices et caractères spécifiques à certaines autres. Suite à cette conférence, les gens auront en leur possession une planche cartonnée, avec un petit guide, qui se consultera rapidement sur le terrain pour l'identification des bruants vivant au Québec. **Lieu** : **34, 1^{ère} avenue, Notre-Dame-des-Prairies, à 19 h, 2^e étage, entrée par l'escalier sur le côté gauche de l'édifice**. Admission : 2 \$ pour les membres et 4 \$ pour les non-membres. Nous vous suggérons d'apporter votre guide d'identification.

SAMEDI 18 MAI 2013 - SORTIE AU DOMAINE BEAURÉAL À SAINTE-JULIENNE

GUIDE : BERNARD DUGAS ET SERGE DUPRÉ

La sortie sera reportée au **dimanche 19 mai, s'il y a de la pluie le samedi**. Vous devez vous présenter à 7 h 30 au 2 777 A, Chemin McGill, (voir site web du domaine Beauréal pour le trajet). De Sainte-Julienne, suivre les affiches bleues (Beauréal) menant au Domaine, via la route 337. C'est une journée complète; les participants ayant une disponibilité d'une demi-journée pourront quitter après le dîner du groupe au chalet d'accueil. Veuillez apporter: jumelle, livre d'identification, lunch, breuvages, chaussures pour marche en sentiers faciles ou modérés et chasse-moustiques. Frais d'accès : 5,75 \$ / adulte : 2,50 \$ / 6 à 17 ans, gratuit pour les enfants. **Prière de vous inscrire auprès de Bernard Dugas** à bendugas@sympatico.ca avant le vendredi 17 mai 2013.

DIMANCHE 19 MAI 2013 - SORTIE AU PARC RÉGIONAL DES CHUTES DE MONTE-À-PEINE-ET-DES-DALLES ENTRÉE SAINTE-BÉATRIX - GUIDE: GILLES DESROCHERS

La sortie sera devancée au **samedi 18 mai s'il y a prévision de pluie pour dimanche**. Le rendez-vous est à 8 h 15 au stationnement de l'église Sainte-Béatrix. C'est la journée complète donc il est important d'apporter son lunch et des breuvages. Conseils pratiques: jumelle, lunette d'approche (facultatif), livre d'identification, bottes de marche ou chaussures appropriées pour la randonnée et du chasse-moustiques. Frais d'accès : 5 \$ / personne. **Prière de vous inscrire auprès de Gilles Desrochers** à balbuzarddesrochers@hotmail.com ou par téléphone au 450 883-1819 avant le vendredi 17 mai 2013.

24, 25 ET 26 MAI 2013 - AVIFÊTE (VENDREDI 17 H AU DIMANCHE 11 H)

Bienvenue à tous!

Informations: Luc Foisy 450 759-8987
Jeanne d'Arc Patenaude pour la SOL

Des nouvelles de vos organismes



LA PLANIFICATION ET L'ORGANISATION DU JARDIN ÉCOLOGIQUE AVEC YVES GAGNON

Mardi 21 mai 2013 à 19 h 15

Coût: gratuit pour les membres et 5 \$ pour les non-membres

Salle du Centre culturel du Vieux-Collège - 50, rue Saint-Jacques, à Saint-Jacques



Cette conférence explique, dans un premier temps, l'importance de la biodiversité au jardin; l'information est appuyée par de nombreuses anecdotes du jardinier. Puis, les principes d'organisation au jardin sont abordés d'une façon pratique. La rotation des cultures, le compagnonnage, les plantes amies et les cultures associées sont expliquées dans un langage simple, coloré et accessible à tous.

Un plan de jardin est élaboré à partir des principes transmis. Les participants sont initiés aux notions de fertilisation, d'engrais verts et de régie des cultures. Peu importe la surface cultivée, la conférence sert les petits jardiniers tout comme les producteurs. La conférence est dynamique et illustrée par de nombreuses photos.

Yves Gagnon, communicateur bien connu de par ses participations à diverses émissions dont à Radio Canada, ses diverses publications, et par Les Jardins du Grand-Portage à Saint-Didace.

Vous aurez grand plaisir à apprendre ses trucs de jardinage écologique.

Pour informations :
Jeanne d'Arc Patenaude au 450 759-6907.

Suzie Bonin
vice-présidente, SHÉNA



Les Spectacles jacobins

C'est avec grand bonheur que nous recevrons le groupe
Mes Aïeux le samedi 17 août prochain.

La mise en vente des billets se fera le lundi 20 mai.

Pour pouvoir accueillir cette grosse équipe de 12 personnes avec leur remorque de 30 pieds, je vais avoir besoin d'aide (des bras). Pour diminuer les coûts en main d'oeuvre, je dois fournir 3 hommes pour le déchargement et le chargement de fin de soirée. Appel à tous, courageux et volontaires qui, avec quelques heures en don, vont nous permettre de passer une merveilleuse soirée au cœur de notre village. Merci !

Alain - 450 839-1007

Des nouvelles de vos organismes



Présentation de la pièce de théâtre

Les membres de la Table de Concertation en soutien à domicile en collaboration avec le Regroupement Bénévole de Montcalm se sont concertés afin de produire cette pièce de théâtre qui vise à sensibiliser la communauté et ainsi faire en sorte qu'ensemble on puisse contrer la problématique qu'est la maltraitance et les abus envers les aînés. Membres de la communauté, bénévoles, auteur/metteur en scène et collaborateurs ont réalisé une pièce de théâtre forum intergénérationnel, et les tableaux se veulent un reflet de la réalité et situation vécue par certaines personnes âgées. Le texte et la mise en scène sont une réalisation de Serge Tremblay.

Cette pièce est offerte en collaboration avec le groupe Âge d'Or Saint-Liguori et le Centre d'hébergement Saint-Liguori (CHSLD). Vous pouvez vous procurer vos billets en téléphonant à madame Simone Brisebois 450 759-9649 ou madame Geneviève Roy (CHSLD) 450 753-7062. Les billets sont également disponibles au Regroupement Bénévole de Montcalm 450 839-3118 poste 226.

**Une présentation de la pièce aura lieu;
Le dimanche 5 mai 2013 à 13 h 30
Salle municipale de Saint-Liguori
750, rue principale
Coût : 10 \$/personne**



Invitation du Groupe Entraide et Amitié de Saint-Jacques

Les membres du groupe Entraide et Amitié de Saint-Jacques vous invitent à souligner la fête des Mères. Madame Lucie et monsieur Rolland Gauthier, musiciens, profiteront de cette activité pour agrémenter votre après-midi. Un goûter sera également servi.

**Lundi 13 mai 2013 à 13 h 30 - Au sous-sol de
l'église de Saint-Jacques**

Si vous désirez assister à cette activité, veuillez téléphoner à madame Fleur-Ange Perreault au 450 839-2989. Coût : 3 \$ / personne. Transport disponible sur demande.

Bienvenue à tous les citoyens et citoyennes!

Club de pétanque de Saint-Jacques

Le début de la nouvelle saison se fera le mardi 7 mai. L'inscription se fera dès 19 h 10. L'abonnement, pour la saison qui se termine le 27 août, est toujours de 15 \$. Afin d'avoir le droit de bénéficier du souper gratuit, il faut avoir participé à 12 parties et plus.

Bienvenue à toutes personnes de 18 ans et plus. Venez vous amuser, on vous attend.

Le comité :

Thérèse Gaudet, présidente	450 839-3879
Gilles Gaudet, vice-président	450 839-3593
Rita Marsolais, secrétaire	450 839-2410
Jean-Guy Grégoire, trésorier	450 839-2690
Claudette Leblanc, directrice	450 839-2657
Jean Beaudoin, directeur	450 839-6666
Alain Beaulieu, directeur	450 839-6497
Club de pétanque Saint-Jacques	450 839-3671 poste 7651

Des nouvelles de vos organismes



HOREB SAINT-JACQUES
Maison d'accueil
et de ressourcement spirituel

HOREB Saint-Jacques

122, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques • Tél. : 450 839-7717

La Chapelle de la Maison Horeb Saint-Jacques est ouverte pour adoration silencieuse tous les jours de 8 h à 21 h.

ACTIVITÉS MARS 2013

Calendrier adultes

3 au 5 mai 2013 - Vendredi 19 h au dimanche 19 h

LA TRAVERSÉE

Info : Réal et Francine Guimond Tél. : 450 474-0408

Équipe : Laïcs et prêtre

6 au 10 mai 2013 - Lundi 19 h au vendredi 13 h

RETRAITE : « JE PRENDS SOIN DE TOI, DÉPOSE TON FARDEAU »

Gérard Marier, prêtre

14 mai 2013 de 19 h à 21 h

CONFÉRENCE SUR L'ESPÉRANCE CRÉATRICE À PARTIR DU LIVRE DES ACTES DES APÔTRES

Mme Christiane Cloutier Dupuis, Ph.D. Sc. Religieuses, bibliste
450 839-7717 (demandez Steeve Pepin)

17 au 19 mai 2013 - Vendredi 19 h au dimanche 16 h

SESSION : « VIE NOUVELLE »

Avec l'École d'Évangélisation Saint-André

Équipe : Laïcs et prêtre

18 et 19 mai 2013 - Samedi 9 h au dimanche 16 h

SUPER BAZAR

Fondation Horeb

20 mai 2013 - Lundi 9 h à 16 h 30

RETRAITE : « RENAIÎTRE À NOUVEAU » 50 ANS ET PLUS.

Gérard Marier, prêtre

31 mai 2013 - Vendredi 10 h à 22 h

TOURNOI DE GOLF

Au club de golf Montcalm Saint-Liguori

Fondation Horeb

Calendrier enfants de 6 à 10 ans

Les 3, 17 et 21 mai 2013 - Vendredi de 19 h à 20 h 15
LES BREBIS DE JÉSUS

NOUVEAUTÉ :

Soirée de prières à tous les lundis soirs de 19 h à 20 h animée par des laïcs. Ces soirées de prières sont différentes à chaque semaine selon l'animateur.

La Chapelle de la Maison Horeb Saint-Jacques est ouverte pour adoration silencieuse tous les jours de 8 heures à 21 heures.



Résidence
Nouvelle-Acadie

Logements à louer à la Résidence Nouvelle-Acadie

Située en plein centre du noyau villageois de Saint-Jacques, la Résidence Nouvelle-Acadie bénéficie d'un emplacement calme et boisé tout en se trouvant à proximité des services tels que pharmacie, clinique, église, institutions financières, marché d'alimentation, etc.

Munie d'installations modernes, la Résidence offre des logements adaptés pour les personnes autonomes ou en perte d'autonomie. En plus d'inclure le service des repas, l'entretien ménager et un service d'accompagnement, la Résidence Nouvelle-Acadie procure à ses résidents un milieu de vie sécuritaire, où il fait bon vivre.

Vous pouvez vous placer sur une liste d'attente pour les studios 3 ½ et 4 ½ à louer. Un crédit d'impôt est disponible pour les personnes de 70 ans et plus.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Mme Thérèse Beauchamp, directrice, au 450 839-2119.



Information Saint-Jacques



ÉLECTION MUNICIPALE

ÉLECTION MUNICIPALE 2013

Comme dans toutes les municipalités du Québec, une élection se tiendra dans la municipalité de Saint-Jacques le dimanche 3 novembre 2013. La Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités prévoit également la tenue d'un vote par anticipation (VPA); celui-ci aura lieu le dimanche 27 octobre 2013. Plusieurs postes doivent donc être comblés à chacune de ces deux journées.

Ainsi, la présidente d'élection est actuellement à la recherche de personnes pour combler les postes suivants, dans le cadre de l'élection générale du 3 novembre 2013 (incluant le VPA):

- scrutateurs;
- secrétaires;
- préposés à l'accueil;
- préposés à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO);
- membres de la table de vérification de l'identité.

Toute personne intéressée par l'un de ces postes est invitée à se présenter pour remplir un formulaire de demande d'emploi disponible au bureau de la présidente d'élection et directrice générale de la Municipalité de Saint-Jacques, situé à la mairie de Saint-Jacques, au 16, rue Maréchal ou à imprimer le formulaire disponible sur le site Internet et de le faire parvenir à la même adresse.

Des informations à ce sujet peuvent être obtenues au numéro de téléphone 450 839-3671, poste 7610 ou sur notre site Internet au [www.st-jacques.org/election municipale](http://www.st-jacques.org/election_municipale)

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

Nouvelle brigadière à la Municipalité!

En avril, monsieur Jacques Dion quittait ses fonctions de brigadier. Après 4 ans de loyaux services, c'est avec le cœur gros et un attachement profond aux jeunes Jacobines et Jacobins que Jacques quitte ses fonctions. Il désirait leur écrire un petit mot :

Salut la gang,

Hé bien oui, je ne serai plus sur le coin de la rue, c'est une autre personne qui me remplace, j'ai d'autres défis à relever.

C'est avec beaucoup de tristesse que je vous quitte. J'ai passé beaucoup de bons moments avec vous tous. Chaque petit sourire, je le recevais comme un câlin. Jamais je n'oublierai tous vos : « Bonjour! », « Bonne journée! », « Bon appétit! », « Bonne fin de semaine! », etc. A chaque fin d'année scolaire, j'avais les yeux très humides à la fin de la dernière journée.

Ça été un privilège d'avoir été votre brigadier.

*Merci et je vous aime beaucoup!
Jacques Dion*



Voici donc celle qui le remplace par intérim, à titre de brigadière jusqu'à la fin de l'année scolaire, **Madame Mona Ratthé Dion.**

Elle saura certainement mettre à profit son dynamisme dans l'exécution de ces tâches.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans sa nouvelle équipe!

Information Saint-Jacques



Les Pompiers de Saint-Jacques poursuivent leur appui pour les enfants atteints de cancer et leur famille!



Les pompiers de Saint-Jacques sont fiers d'annoncer la tenue de leur «Défi têtes rasées Leucan 2013» le dimanche 26 mai de 10 h à 15 h, à la caserne de Saint-Jacques au 115, rue Saint-Jacques. Ce geste de solidarité pour les enfants atteints de cancer, qui lors de la chimiothérapie subissent

une altération de leur image corporelle par la perte des cheveux, permettra de récolter des sommes qui seront remises à Leucan Laurentides-Lanaudière. Les pompiers de Saint-Jacques ont à cœur de poser un geste concret afin de supporter cette cause en amassant des fonds qui serviront à combattre cet adversaire redoutable.

Pour l'occasion, la population est invitée à prendre part à ce mouvement de solidarité en donnant généreusement ou en profitant de la présence de nos coiffeuses bénévoles! Une agréable fête pour toute la famille et une occasion unique de côtoyer les pompiers de votre secteur!

Il y aura un dîner hot-dog au coût d'un dollar chacun et le tirage d'un cadeau surprise sur place. Notez que les billets pour le tirage seront en vente le **26 mai** à la caserne de Saint-Jacques au coût de deux dollars. Tous les profits seront remis à Leucan Laurentides-Lanaudière.

Rappelons que Leucan est une association dont la **mission est d'accroître la confiance en l'avenir des enfants atteints de cancer et de leur famille.**

Les dons recueillis permettront à Leucan Laurentides-Lanaudière d'offrir à ces enfants et à leur famille, de nombreux services et programmes, soit le soutien affectif et financier, le service d'animation, la massothérapie, les activités sociorécréatives, la sensibilisation scolaire, en plus du soutien à la recherche clinique dont les pas-de-géant ont contribué à améliorer le taux de guérison. MERCI de faire une différence pour les enfants de Leucan.



Sources et renseignements :
Daniel Bell – daniel.bell@live.ca
Paul Perreault – perreaultservice_18@hotmail.com
www.tetesrasees.com

Publireportage : Nos entreprises

Votre entreprise est établie à Saint-Jacques depuis plus de 20 ans? Vous souhaitez bénéficier gratuitement d'un publiereportage soulignant l'apport de votre entreprise au rayonnement de votre municipalité?

La Municipalité de Saint-Jacques relance l'initiative d'une série de publiereportages ayant pour but d'encourager les entreprises qui sont établies à Saint-Jacques depuis au moins 20 ans et de faire connaître leurs produits et services sur le territoire. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez contacter Karine Vézina, agente de communication au 450 839-3671, poste 7620 ou à communication@st-jacques.org.